

Finances et comptabilité, ennemis du développement durable ?



MICHÈLE BERNARD-ROYER
JOURNALISTE INDÉPENDANTE

Animation :

MICHÈLE BERNARD-ROYER,
JOURNALISTE

Après avoir entendu nos trois contributeurs, je vous propose un premier rapport d'étonnement. Suivront probablement des réactions et interpellations, puis des solutions.

L'industrie financière responsable et coupable



MICHEL LEMONNIER
SRI BUSINESS MANAGER,
GROUPAMA ASSET
MANAGEMENT

MICHEL LEMONNIER, SRI Business Manager, Groupama Asset Management : De mon point de vue, la finance est responsable de la crise et coupable de faire peu de cas du développement durable dans le financement de l'économie. Tout d'abord, l'industrie financière semble avoir détourné l'objet originel du financement de l'économie au service de l'homme, uniquement à son profit immédiat, peu importe les conséquences à moyen long terme. Dès en 1998, alors que je visitais l'Asie pour le compte de Citibank, j'avais pu observer l'aberration financière de certains investissements industriels financés par la banque, laissant derrière eux un « désert » environnemental et social après 12 à 18 mois d'activité.

Ensuite, l'autorégulation et la régulation ont montré leurs limites par leur inefficacité, leur incapacité ou inadaptabilité voire leur inexistence face à l'évolution de l'innovation financière internationale.

Pourquoi inefficace ? Parce que les régulateurs sont trop souvent étroitement liés aux acteurs de l'industrie financière et qu'ils sont à la fois juges et parties.

Pourquoi incapable ou inadaptée ? Parce que bien souvent la régulation est en retard par rapport à l'innovation financière (titrisation, nouvelles technologies, et produits dérivés...), une innovation exacerbée par la globalisation et financiarisation de l'économie que plus personne ne maîtrise, ni les acteurs, ni même les banques centrales.

“ **l'autorégulation et la régulation ont montré leurs limites par leur inefficacité, leur incapacité ou inadaptabilité voire leur inexistence face à l'évolution de l'innovation financière internationale** ”

Pourquoi inexistante ? Parce que certains produits d'investissements financiers, comme par exemple les *hedge funds*, n'obéissent à aucune régulation et échappent à toute règle car ils sont le plus souvent abrités dans des paradis fiscaux qui ne répondent à aucune réglementation internationale.

Par conséquent, la finance doit se re-visiter considérablement, en profondeur, en commençant par revenir à son premier objet : financer l'économie au service de l'homme et du développement durable, et non l'inverse.

Malgré la volonté politique de reprendre la main, on continue d'observer malheureusement en ce moment à des aberrations du système financier en termes de comportements irresponsables ; en effet, bien que le refinancement des banques auprès des banques centrales se fasse à des conditions historiquement très basses, elles continuent à confisquer les marges à leur profit au lieu d'en faire profiter les acteurs du tissu économique ; ils doivent quant à eux continuer à payer le prix fort pour leurs investissements ou tout simplement leur survie.

“ la régulation sera toujours en retard sur l'innovation financière

Autre aberration : les marchés financiers sont aujourd'hui inondés de liquidités qui cherchent à tout prix une revalorisation ; compte tenu des niveaux bas des taux, la spéculation préfère se replacer sur les bourses, ce qui a contribué à faire remonter le cours des Bourses et des matières premières, sans volume, sans explication fondamentale liée à l'économie réelle. Bien au contraire, si l'on regarde l'évolution et la dégradation de l'économie réelle en termes de fondamentaux, on constate une dichotomie asymétrique des fondamentaux et des bourses poussée à son paroxysme. Quant aux vrais investisseurs finaux, ceux qui contribuent au financement des projets économiques concrets et réels sur le moyen long terme, ils ne sont pas là et restent malheureusement encore beaucoup trop rares.

Parce que la régulation sera toujours en retard sur l'innovation financière, il est difficile de concevoir une régulation supranationale. Ce ne sont pas les normes ni les lois, comme celles de l'IASB par exemple, qui changeront la donne. De toute façon, tant que toutes ces réglementations y compris celle de l'OMC, feront fi des aspects de gouvernance économique, financière, environnementale et sociale, nous vivrons malheureusement d'autres risques systémiques financiers et économiques aux conséquences dommageables pour l'homme et la planète. Aujourd'hui, l'OMC est bien loin d'intégrer ces facteurs de contribution.





Ethique et normes

MUTTIAH YOGANANTHAN, *Administrateur du Club développement durable du CSOEC (Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables)* : Les échanges économiques réels représentent moins de 5 % des transactions financières : je ne peux donc qu'être d'accord avec les arguments de Michel Lemonnier.



MUTTIAH YOGANANTHAN
ADMINISTRATEUR DU CLUB
DÉVELOPPEMENT DURABLE
DU CSOEC (CONSEIL
SUPÉRIEUR DE L'ORDRE DES
EXPERTS COMPTABLES)

Je suis frappé d'observer que toutes les règles de comptabilité ont été conçues pour satisfaire le point de vue de celui qui possède le capital financier. Je me souviendrai toujours de l'époque où j'entendais comme jeune auditeur en formation : « tu ne seras pas un chien de chasse, mais un chien de garde »... Évidemment, l'auditeur était un chien de garde pour sauvegarder les intérêts du capital financier.

Actuellement, dans les grandes entreprises, ceux qui subissent le plus de risques sont les femmes et hommes qui y travaillent. En effet, si l'entreprise délocalise son activité, ils perdent leurs emplois. En revanche, le capital financier étant mobile, il peut quitter l'entreprise et le pays où il est investi beaucoup plus facilement.

Les règles comptables sont érigées aujourd'hui par des experts délégués par les grands cabinets d'audit qui s'assurent que les règles n'affectent pas la croissance de leurs sociétés. D'ailleurs, les régulations ont toujours suivi les grands scandales financiers, elles anticipent rarement. Les opinions partielles sont autorisées en matière environnementale et sociale, alors qu'elles sont interdites dans le domaine financier, pourtant bien plus facile à analyser. Mais si les auditeurs se permettent cette entorse à la règle, une part du business de l'audit peut leur échapper. Les règles sont bel et bien érigées par et pour les acteurs du marché.

Aujourd'hui, beaucoup de dirigeants considèrent comme indispensable l'introduction des normes supra nationales. Mais ils ne disent pas un mot des externalités positives ou négatives : ils n'ont pas développé de sensibilité particulière sur ces sujets. Les grands cabinets s'occupent tout de même du développement durable, mais celui-ci est traité comme un simple segment de marché (qu'ils ne veulent surtout pas abandonner à de nouveaux entrants sur le marché de l'audit).

Compte tenu de la pression sociétale, une réflexion européenne et mondiale a tout de même été entamée. Je suis parvenu dans plusieurs cercles d'experts à faire admettre que le développement durable n'était pas un sujet de plus, mais un changement de paradigme. Des spécialistes le comprennent, mais les représentants de la profession, ne se rendant pas compte de l'importance du problème. Ils ne s'accordent pas les moyens financiers et humains nécessaires pour sensibiliser et former les comptables, et élaborer des outils adéquats. Par conséquent le sujet « vivote », disons que nous avons là un cas de *green washing* institutionnel.

Règles, responsabilité, incitation



BLAISE DESBORDES
RESPONSABLE DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE,
CAISSE DES DÉPÔTS ET
CONSIGNATIONS

BLAISE DESBORDES, *Responsable du développement durable, Caisse des dépôts et consignations* : Je trouve la question de l'atelier mal posée. Evoquer la finance comme un « ennemi » pour le développement durable sous-entend que la finance est personnalisable. C'est aussi lui prêter des intentions. Or, je pense qu'elle n'a pas d'intention. « Privatisons » la question de la vertu et intéressons-nous au cadre qui entoure la finance. Effectivement, comme l'indiquent les intervenants précédents, le cadre de responsabilité sociétale qui entoure les opérateurs financiers laisse sans doute à désirer..

Pour les acteurs économiques en général, le cadre de base, c'est l'ensemble du corpus de réglementations, de lois et de normes au quel obéissent leurs activités. Ce cadre fait atteindre un certain degré de développement durable. Les acteurs économiques qui vont plus loin le font par « vertu », de manière « volontaire » : on parle pour les entreprises de RSE. Mais la RSE seule peut-elle combler le gap entre la loi et l'idéal du développement durable ?

“ Mais la RSE seule peut-elle combler le gap entre la loi et l'idéal du développement durable ? ”

Par ailleurs, l'ensemble des lois et de réglementations est beaucoup moins étayé dans les pays non OCDE que dans les pays OCDE. On peut faire l'hypothèse que les pays pauvres verront progressivement leur niveau réglementaire augmenter, mais en attendant la mondialisation tire justement sa dynamique du « gap » séparant les pays OCDE des pays non OCDE. Les différences de réglementations sociales ou environnementales sont autant d'interstices dans lesquels les acteurs se précipitent pour produire moins cher et gagner en compétitivité.

Une entreprise se fixe nécessairement des objectifs de rentabilité. Mais certains acteurs, des coopératives par exemple, peuvent avoir inscrit dans leurs statuts d'autres objectifs : prise en compte de l'environnement, prise en compte de la dimension humaine. Sans doute ces types d'acteurs peuvent-ils aller plus loin dans la RSE.

Ces constats font naître plusieurs idées. Les pouvoirs publics ne pourraient-ils pas aider la vertu, c'est-à-dire la Responsabilité environnementale et sociale, avec des incitations fiscales ? Est-il logique par exemple que les produits ISR soient aut tant taxés que les autres, qu'il n'y ait pas d'incitation fiscale comme pour l'assurance vie ?

Autre idée, il est probablement possible de chiffrer, de mettre des unités sur le gaspillage énergétique, le carbone émis, l'hectare de biodiversité détruit, le peu d'insertion des handicapés au travail. Des standards sur ces unités nouvelles du

développement durable pourraient aider. Mettre des unités de mesures claires sur les dimensions extra-financières de la vie en société serait probablement plus efficace qu'augmenter la réglementation, ce qui est toujours possible, mais qui risque de corseter les acteurs.

“ La multiplication d'autres unités, ou d'autres monnaies d'échanges, me semble intéressante

MICHÈLE BERNARD-ROYER, Voici mon rapport d'étonnement à ce stade : le développement provient du différentiel de souffrance humaine et de dégradation de l'environnement entre les pays, ce que je trouve peu réjouissant !... La multiplication d'autres unités, ou d'autres monnaies d'échanges, me semble intéressante. J'ai aussi noté que la finance roulait pour elle-même.

BLAISE DESBORDES, Je rebondis sur la question de la monnaie. Avec la monnaie actuellement en cours, l'argent, parviendra-t-on à protéger les trois capitaux (homme, environnement, économie) ? D'autres concepts ont été éprouvés comme celui de la monnaie fondante. Par exemple dans des favela, la communauté a créé une monnaie dont la valeur diminue avec le temps. Si un cordonnier reçoit 10 unités de cette monnaie à l'occasion d'un service rendu, au bout de 3 mois, s'il détient toujours cette monnaie, la valeur aura fondu de moitié. Il ne lui reste plus que 5 unités de cette monnaie. L'idée de ce système est d'éviter la thésaurisation, la constitution d'un stock d'argent érigé comme sécurité absolue (et pas de favoriser l'hyper consommation !...).

AUTRE CONTRIBUTEUR, Le troc et l'échange de services sont d'ailleurs à la mode dans nos sociétés.

BLAISE DESBORDES, Oui, mais le troc ne se classe pas dans la même catégorie. Le troc ne permet pas par exemple de fluidifier les échanges : la probabilité de tomber sur la personne qui a le besoin identique à l'offre que vous proposez au même moment est faible.

AUTRE CONTRIBUTEUR, Il existe en effet de nombreux exemples de communautés échangeant avec des monnaies créées *ex nihilo*, ou qui échangent des services (dépannage plombier contre maintenance informatique).



MICHEL LEMONNIER, Un marché se crée de toute façon, la valeur donnée au produit sera variable, et l'on retrouvera l'effet marché avec les mêmes problèmes. Je doute de l'intérêt d'avoir de très nombreuses monnaies.

AUTRE CONTRIBUTEUR, Internet permettra ce nouveau type d'économie, il faut simplement penser autrement.

DENIS PANSU, Des échanges d'un autre type existent partout dans le monde, et souvent, la valeur montante est celle de la e-réputation. Un vendeur bien noté sur e-Bay renseigne l'acheteur sur un niveau de service, et un niveau de confiance. Le produit vendu prend inévitablement de la valeur.

“

la monnaie traditionnelle, les monnaies alternatives, et les transactions non monétisées

De mon point de vue, trois modes de vie transactionnelle cohabiteront à l'avenir, dans des proportions variables selon l'individu, la génération... : la monnaie traditionnelle, les monnaies alternatives, et les transactions non monétisées.

AUTRE CONTRIBUTEUR, Même la valeur papier de la monnaie traditionnelle a subi une crise de confiance, à un moment où les gens disaient leur intention de retirer l'argent de leur banque.

Je m'interroge sur le « détournement de bien social » à l'origine de la crise. Il y a seulement quelques décennies, un gangster de bas étage ayant dévalisé une banque risquait le lynchage. En 2009, le « casse » est mondial. Ceux qui ont faussé les comptes et les responsables sont-ils désignés ? Seront-ils punis ?

MICHEL LEMONNIER ET BLAISE DESBORDES, C'est une crise légale, malheureusement !

MICHEL LEMONNIER, Nous sommes aussi responsables, nous les consommateurs. Nous avons tous fait confiance à nos banques. Devenons responsables en nous informant. Qui s'enquiert de ce que sa banque fait de son épargne ? Demandez donc à vos banquiers où est investi cet argent. Comment réagiriez-vous si vous appreniez que votre argent sert à financer les activités de financement et d'investissement de votre banque sur les marchés ?

Nous avons un pouvoir d'agir très fort. De là où vous mettez votre argent dépendra la nature de la croissance de demain.

Si je change de voiture, je veux vraiment choisir. Je ne veux pas acheter la voiture que le vendeur veut me vendre. Le secteur de l'automobile n'a pas voulu changer de *business model*. Nous avons en tant que citoyens, contribuables et consommateurs, à demander des comptes. Si un logement social est construit sur ma commune, je veux savoir par exemple s'il intègre les critères environnementaux.

Après propos des normes, soyons prudents car le chantier de travail est en core immense, et l'on ne peut espérer dès maintenant en édicter. En revanche, il est possible de se donner un cadre.

MUTTIAH YOGANANTHAN, A propos du système financier, j'ai vu dans le Monde d'hier un pape de la finance déclarer que la finance était devenue un danger public aujourd'hui. Malheureusement, même si votre petite agence bancaire est propre, elle est prise dans un système.

Notre système a failli : 1 milliard de gens ne mangent pas à leur faim, n'ont pas d'eau potable. On ne trouve pas d'argent pour construire des infrastructures ferroviaires, mais l'argent pleut pour construire des autoroutes. Au lieu de se donner des valeurs, et de construire le système financier et social ensuite sur ces valeurs, nous avons fait l'inverse.

Autres contributions

AUTRE CONTRIBUTEUR, Il me semble aussi important que les politiques qui ont le vrai pouvoir (nous en avons aussi, mais tout de même moins) soient plus indépendants du système financier.

D'autre part, n'importe quel acteur de la finance a-t-il la légitimité de faire de l'ISR ? Pour moi, non, car l'ISR est une approche, une philosophie. Certains acteurs (banques traditionnelles) ne sont pas légitimes par rapport à des coopératives de crédit, ou même par rapport aux ONG.

Ensuite, le système de contrôle est à revoir complètement (auditeurs, agence de notation, etc).

MICHEL LEMONNIER, Les politiques pour moi ont toujours un train de retard, ou sont inefficaces (le G20 accouchera d'une souris).

Je travaille avec des assureurs, des fonds de pension. Ces interlocuteurs sont focalisés sur le rendement. J'essaie de leur dire qu'on ne peut garantir un rendement fixe avec les évolutions de l'économie. Je leur ouvre la vue à moyen et long terme sur les externalités positives. C'est seulement en les convainquant des bénéfices supérieurs à long terme que l'on a leur oreille.

“ C'est seulement en les convainquant des bénéfices supérieurs à long terme que l'on a leur oreille

BLAISE DESBORDES, Je crois beaucoup à l'outil fiscal : avec cet outil, les pouvoirs publics peuvent nous « aider » à être vertueux. Certains outils fiscaux ont un vrai effet de levier lorsqu'il s'agit par exemple de la construction de logements, mêmes s'ils ont leur défaut (loi Robien, loi Scellier). Nous pourrions nous en inspirer, en travaillant conjointement sur une batterie d'indicateurs sociaux et environnementaux.

AUTRE CONTRIBUTEUR, Comment recréer de la confiance ? Au lieu d'édicter de nouvelles règles, appuyons-nous sur de nouvelles aptitudes de confiance des gens, sur la réalité et la simplicité, plutôt que sur le virtuel et la complexité.

BLAISE DESBORDES, Qui ne connaît pas les affres de la vie en copropriété ? Cet exemple est frappant, c'est en effet un domaine où les règles sont extrêmement fournies (un règlement de copropriété est un pavé de plusieurs dizaines de pages) et pourtant où la confiance est inexistante. Si je veux y échapper, je peux me lancer par exemple dans l'auto-promotion, mais se pose alors le problème du temps à passer !

Dans le domaine de l'alimentation, je peux me fournir au commerce de proximité en payant pour avoir rapidement à disposition une offre très dense. Je peux aussi souhaiter connaître mettre du sens dans mon acte d'achat et adhérer à une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Mais là encore, il faut avoir du temps et de la motivation : nous sommes contraints en permanence à des arbitrages sur les critères du désirable et du plaisir.

MUTTIAH YOGANATHAN, En guise de proposition, nous pouvons souhaiter qu'un organisme mondial de l'environnement et du social, aussi puissant que l'OMC aujourd'hui, voit le jour d'ans un proche avenir. C'est la seule façon de payer notre dette écologique. C'est le seul espoir pour surmonter le quasi immobilisme actuel.